

Conditions de mise en oeuvre

Fortes d'une longue expérience réussie, les Maisons Familiales Rurales ont affirmé solennellement, en congrès national, en avril 2005, leurs engagements en faveur des jeunes et des adultes en formation, des familles, des professionnels et des collectivités en charge de leur territoire.

Ces engagements sont formalisés dans ce document. Il s'agit d'un texte de référence qui présente les principales caractéristiques éducatives des Maisons Familiales Rurales et qui offre des garanties sur leur fonctionnement.

Il revient aux conseils d'administration et aux équipes éducatives d'assurer sa mise en oeuvre, de l'évaluer et de le compléter, si besoin, par des actions spécifiques qui correspondent aux besoins des personnes en formation et à ceux de l'environnement.



Union Nationale
des Maisons Familiales Rurales
d'Éducation et d'Orientation
58, rue Notre-Dame de Lorette
75009 Paris

tél. 01 44 91 86 86
fax 01 44 91 95 45

unmfreo@mfr.asso.fr

www.mfr.asso.fr



RÉUSSIR
autrement

Réussir autrement :
les engagements des MFR



RÉUSSIR
autrement



Contribuer efficacement à la formation et à l'éducation des jeunes et des adultes, réussir pleinement leur insertion professionnelle et sociale, dans la perspective d'un monde plus solidaire et d'un développement durable des territoires, telle est l'ambition du mouvement des Maisons Familiales Rurales.

Depuis l'origine, les Maisons Familiales Rurales ont imaginé un dispositif de formation et d'éducation qui s'appuie à la fois sur la complémentarité des espaces scolaires, familiaux, professionnels et culturels et sur la dynamique associative. Ce dispositif singulier permet à chacun de réaliser son projet, avec le soutien de ceux qui l'accompagnent.

La responsabilité partagée, les relations de proximité et de confiance, les liens tissés entre les différents acteurs de la formation et de l'éducation sont garants de l'efficacité de la démarche des Maisons Familiales Rurales qui, au-delà de la nécessaire acquisition des savoirs, encourage l'esprit d'initiative et l'engagement au service de l'intérêt général.

20 engagements

Pour aider chaque personne en formation, adolescent ou adulte, à réussir sa vie professionnelle et sociale, les Maisons Familiales Rurales s'engagent à :

- 1 Faire vivre un **projet éducatif** partagé qui implique et responsabilise.
- 2 Développer l'éducation à la citoyenneté et encourager la **vie de groupe**, en internat, dans un environnement de qualité, sécurisant, à taille humaine.
- 3 Proposer un **plan d'animation** du temps résidentiel et faciliter des moments d'écoute et de discussion avec l'équipe éducative quelle que soit l'heure de la journée.
- 4 Accompagner chacun dans ses projets, son **parcours**, ses difficultés, ses succès.
- 5 Construire progressivement avec la personne en formation un **portefeuille de compétences** qui recense ses expériences et ses savoir-faire.

Pour mettre en œuvre des formations par alternance où chaque jeune est actif, les Maisons Familiales Rurales s'engagent à :

- 6 Elaborer et communiquer un **plan de formation** qui organise les apprentissages entre les différents lieux éducatifs.
- 7 **Préparer** les séjours en entreprise et les exploiter au retour à la Maison Familiale.
- 8 Utiliser un **carnet de liaison** entre les parents, les maîtres de stage ou d'apprentissage et les moniteurs.
- 9 Procéder à des **évaluations** régulières qui permettent de faire le point et de mesurer les progrès.
- 10 Varier, dans la journée et la semaine, les **activités pédagogiques** : travail individuel et de groupes, apports théoriques, travaux pratiques, visites, recherches...

Pour permettre aux familles de s'exprimer, remplir leur rôle et coopérer ensemble, les Maisons Familiales Rurales s'engagent à :

- 11 Accueillir avant **la rentrée** les futurs élèves, apprentis ou stagiaires et leurs parents, leur donner toutes les informations utiles sur l'organisation de la scolarité et la vie de l'établissement.
- 12 Accompagner les familles dans **la recherche** de stage.
- 13 Impliquer les parents dans **la formation** : suivi des études d'alternance, participation à des évaluations, dans des commissions éducatives...
- 14 Avoir des **relations** assidues (réunion, visite, bilan individuel...) pour discuter de l'évolution des jeunes et de leurs projets et organiser des rencontres «familles-maîtres de stage-moniteurs-jeunes».
- 15 Favoriser les **échanges** pour débattre de questions éducatives et résoudre des aspects matériels (transport, hébergement...).

Pour agir avec des professionnels, des responsables, des élus au service des territoires et du développement local, les Maisons Familiales Rurales s'engagent à :

- 16 Réaliser une fois par an une **manifestation** ouverte au public : présentation des métiers, porte ouverte, journée technique, animation culturelle...
- 17 Etre en **contacts fréquents** avec les maîtres de stage ou d'apprentissage et les associer à la formation et aux évaluations.
- 18 Proposer des voyages, des stages, différentes actions en France et à l'étranger qui sensibilisent les jeunes et les adultes au développement durable et à l'**ouverture** au monde.
- 19 Publier des informations précises sur le **devenir** des élèves, des apprentis ou des stagiaires.
- 20 Assurer une veille permanente pour répondre aux besoins de leur environnement, mettre leurs ressources **à la disposition de la collectivité**.